

DEC170066DR01

Décision portant nomination de Mme Caroline GORGE-LOSA aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7154 intitulée UMR-Institut de physique du globe de Paris (UMR-IPGP)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7154 intitulée UMR-Institut de physique du globe de Paris (UMR-IPGP) et nommant M. Marc CHAUSSIDON en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 17 mars 2016 ;

Considérant que **Mme Caroline GORGE-LOSA** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par les délégations d'Ile-de-France du 3 au 5 octobre, puis du 14 au 16 novembre 2016,

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Caroline GORGE-LOSA**, TCN, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7154 intitulée UMR-Institut de physique du globe de Paris (UMR-IPGP) à compter du 17 novembre 2016.

Mme Caroline GORGE-LOSA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Caroline GORGE-LOSA** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le **01 DEC. 2016**

Le directeur de l'UMR7154
Marc CHAUSSIDON

Pour le Directeur et par délégation de
La Directrice Générale des Services de l'Institut de
Physique Globale de Paris
Lydia KERBIB

Visa de Patrick MOUNAUD, délégué régional CNRS Paris-Villejuif

Pour le Délégué régional de la
circonscription Paris - Villejuif du CNRS
L'Adjointe au Délégué

AF Duval

Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université Paris-Diderot

Anne Françoise DUVAL

université
PARIS
DIDEROT
PRESIDENCE
w.i.